



APPEL À PROJETS

Pour le développement de circuits
et d'offres de tourisme communautaire durable

Date limite de réception des candidatures : **28 février 2026**



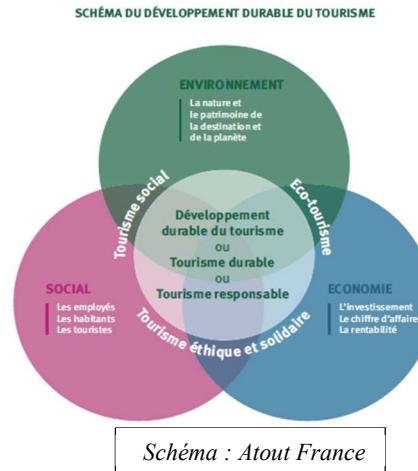
Talents en action, tourisme en transformation

Contexte et enjeux

Le secteur du tourisme constitue aujourd’hui un moteur essentiel de la croissance économique et de la création d’emplois à l’échelle mondiale. En 2025, le tourisme et les activités liées ont contribué à environ 10 % du PIB mondial et ont soutenu près de 360 millions d’emplois, soit environ un emploi sur dix dans le monde. Ce rôle est appelé à croître dans les années à venir, traduisant l’importance du secteur pour les économies et les communautés locales.

Cependant, l’expansion du tourisme s’accompagne de défis sociaux et environnementaux : sans une approche durable, la croissance touristique peut accentuer les pressions sur les ressources naturelles, dégrader les patrimoines culturels, détériorer la biodiversité, renforcer les inégalités et limiter les retombées économiques pour les populations locales. Dans ce contexte, promouvoir un tourisme durable, inclusif et créateur de valeurs locales, notamment pour les jeunes et les femmes, est une condition indispensable pour maximiser l’impact positif du tourisme sur les économies et les sociétés.

Mise en œuvre notamment à travers des **activités d’écotourisme et de tourisme communautaire**, cette approche contribue à **protéger les patrimoines naturel et culturel** tout en **améliorant les conditions de vie locales**, faisant du tourisme un levier de développement local conciliant croissance économique, bien-être des populations et préservation de la biodiversité.



Dans le cadre de sa programmation 2024-2027, l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF) met en œuvre le projet **Destination Éco-Talents (DET)**, visant à promouvoir un tourisme durable et inclusif dans quatre (4) pays pilotes (Cabo Verde, Cambodge, Comores et Vietnam).

L’objectif global du projet DET est de renforcer la résilience et l’autonomisation des populations locales, en particulier des jeunes, des femmes et des communautés rurales, à travers le développement d’écosystèmes touristiques durables, respectueux des patrimoines naturels et culturels.

Dans cette dynamique, l’OIF lance un deuxième appel à projets pour la sélection de partenaires capables de **développer, renforcer des circuits et des offres de tourisme durable, structurés, attractifs et économiquement viables**. Ces candidatures devront répondre aux enjeux de développement d’un tourisme respectueux de l’environnement et des cultures locales, créateurs d’emplois au profit de jeunes et des femmes, impliquant activement les communautés dans la conception et la mise en œuvre des projets.

Le tourisme, moteur de l’économie et de l’emploi.

Il représente cependant environ 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

→ D'où la nécessité de promouvoir des modèles de tourisme durable capables de réduire les impacts environnementaux tout en maintenant les retombées économiques positives pour les territoires.



Objectifs de l'appel à projets

Cet appel vise à sélectionner des projets de tourisme communautaire et durable qui contribuent à la préservation et à la valorisation des patrimoines naturels et culturels de leurs lieux d'implantation, à la création d'emplois au profit des femmes et des jeunes tout en générant des opportunités économiques locales. Ainsi, les projets soutenus devront favoriser l'emploi et la professionnalisation des acteurs locaux, notamment des jeunes, des femmes et des communautés rurales, renforcer les compétences et encourager, lorsque pertinent, l'usage d'outils numériques et de technologies innovantes (par exemple l'intelligence artificielle) afin d'améliorer la structuration, la visibilité et l'attractivité des destinations dans une démarche durable et inclusive. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un appui financier de l'OIF afin de favoriser leur mise en œuvre, leur viabilité économique et leur inscription durable dans les écosystèmes touristiques locaux et nationaux.

Domaines concernés par l'appel

Les projets soumis devront contribuer au développement, au renforcement de **circuits et d'offres de tourisme durable**, créateurs d'emplois et générant des retombées économiques pour les communautés locales tout en préservant les patrimoines naturels et culturels. À ce titre, les projets pourront porter notamment sur :

- ▶ **Le développement, le renforcement et la mise en marché de circuits et d'expériences touristiques durables**, authentiques et ancrées dans les territoires (écotourisme, tourisme communautaire, tourisme de nature, rural, culturel, gastronomique, tourisme bleu, biodiversité, etc.).
- ▶ **L'amélioration des conditions d'accueil et d'accès aux sites touristiques**, à travers des infrastructures légères, durables et adaptées aux contextes locaux.
- ▶ **La professionnalisation des acteurs du tourisme**, en particulier des jeunes et des femmes, par le renforcement des compétences techniques, entrepreneuriales et organisationnelles.
- ▶ **Le soutien à l'entrepreneuriat touristique durable et inclusif**, notamment la création ou le renforcement de micro, petites et moyennes entreprises (PME), coopératives, groupements d'intérêt économique (GIE), entreprises sociales et structures communautaires.

Les projets sont accompagnés et encouragés à intégrer une **dimension de communication et de valorisation** mettant en avant la Francophonie et à s'inscrire, lorsque pertinent, dans des **événements ou temps forts francophones** (Sommet de la Francophonie, journées internationales, campagnes thématiques), afin de renforcer leur visibilité et leur rayonnement.



Critères d'éligibilité du projet

Sont éligibles à cet appel à projets les organisations et structures légalement constituées depuis au moins **deux ans**, disposant d'une personnalité juridique et d'une capacité avérée de gestion administrative et financière, notamment :

- Associations, organisations non gouvernementales (ONG), coopératives, GIE et autres structures collectives ;
- Collectivités territoriales, gestionnaires de parcs nationaux, d'aires protégées ou de sites de patrimoine naturel et culturel ;
- Incubateurs, structures d'accompagnement et organisations professionnelles actives dans le secteur du tourisme durable.

Les projets pourront être portés par un **consortium d'acteurs publics et/ou privés**, lorsque cette configuration permet de renforcer la durabilité économique, la gouvernance et l'impact du projet.

Les projets soumis devront impérativement :

- ▶ Être mis en œuvre dans l'un des pays éligibles de l'appel (**Cabo Verde, Cambodge, Comores, Vietnam**) ;
- ▶ S'inscrire dans une démarche de **tourisme durable et inclusif**, avec un accent sur le développement ou la structuration de circuits et d'offres touristiques responsables ;
- ▶ Bénéficier directement et indirectement aux **communautés locales**, en particulier aux **jeunes, aux femmes et aux populations rurales ou périurbaines** ;
- ▶ Démontrer un **potentiel de génération de revenus, de création d'emplois** et de retombées économiques locales au cours ou à l'issue du financement ;
- ▶ **Contribuer aux Objectifs de développement durable** (ODD), notamment les ODD 1 (pas de pauvreté), 8 (travail décent et croissance économique), 12 (consommation et production responsables) et 13 (lutte contre les changements climatiques).
- ▶ **Promouvoir la participation active des jeunes et des femmes** dans toutes les phases du projet, de la conception à la mise en œuvre, afin de favoriser leur inclusion sociale et leur autonomisation économique.
- ▶ **Solliciter une subvention comprise entre 15 000 et 50 000 EUR, pour une durée n'excédant pas 12 mois.**

Les équipes peuvent être multilingues, sous réserve de la présence d'au moins un membre francophone impliqué dans la gouvernance de la mise en œuvre du projet.

Pays éligibles à cet appel à projets :

- **Asie du Sud-Est** (Cambodge, Vietnam) ;
- **Océan Indien** (Comores) ;
- **Afrique de l'Ouest** (Cabo Verde).



Critères de sélection et d'évaluation

Les projets éligibles seront évalués selon les critères suivants :

► Pertinence et qualité du projet

- Adéquation avec les objectifs de l'appel, notamment le développement de circuits et d'offres de tourisme durable.
- Contexte local de la mise en œuvre du projet faisant ressortir le problème à résoudre en insistant sur les aspects de durabilité et d'inclusivité.

► Originalité et innovation

- Activités innovantes et ingénieuses par rapport à la problématique posée.
- Utilisation adéquate de technologies nouvelles comme l'intelligence artificielle pour une durabilité des actions.
- Sens factuel des impacts sur les jeunes, les femmes et les communautés locales.

► Impact social, économique et environnemental

- Contribution à la création d'emplois décents et d'activités génératrices de revenus pour les communautés locales en général, les femmes et les jeunes en particulier.
- Partage équitable des bénéfices issus des activités touristiques.
- Prise en compte de la durabilité environnementale et de la valorisation des patrimoines naturels et culturels.

► Capacité de mise en œuvre et partenariats

- Expérience du porteur de projet en gestion de projets multisectoriels impliquant plusieurs parties prenantes locales ainsi que des partenaires.
- Capacités techniques et organisationnelles de l'équipe pour assurer le bon déroulement du projet.
- Cohérence entre l'expertise du porteur de projet et les activités proposées.
- Approche participative incluant les communautés locales dans la conception et la gestion du projet.

► Viabilité et pérennité

- Réalisme du budget et du plan d'action et capacité du projet à assurer sa continuité au-delà de la subvention (modèle économique, partenariats, diversification des revenus).

► Communication, visibilité et dimension francophone

- Qualité de la stratégie de communication et de valorisation du projet.
- Mise en valeur de la Francophonie, du multilinguisme et du soutien de l'OIF.



Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature devra respecter le canevas fourni par l'OIF et comprendre les éléments suivants :

1. Dossier administratif

- **Présentation de la structure porteuse** : mission, expérience, organisation, équipe et principales réalisations, notamment en lien avec le tourisme durable (3 pages maximum) ;
- **Présentation du porteur de projet et de l'équipe** : parcours, rôles et responsabilités des membres de l'équipe, expérience en matière de tourisme durable (3 pages maximum) ;
- **Plan de partenariat** (le cas échéant) : acteurs impliqués, rôles et modalités de collaboration (2 pages maximum) ;
- **Documents attestant de l'existence juridique de la structure** et de son enregistrement auprès des autorités compétentes (seules les copies légalisées en français feront foi) ;
- **Acte d'engagement en français** signé par le représentant légal, confirmant le respect des critères de l'appel et l'engagement à collaborer avec l'OIF pour la mise en œuvre du projet (1 page, modèle fourni par l'OIF).

2. Dossier technique du projet

Proposition de projet détaillée (12 pages maximum), incluant :

- le contexte et la justification du projet (problème et besoin à combler) ;
- les objectifs poursuivis et les résultats attendus ;
- les activités prévues et le calendrier de mise en œuvre ;
- le nombre et le profil des bénéficiaires (communautés locales, jeunes, femmes, etc) ;
- l'approche de durabilité, d'inclusion et, le cas échéant, l'usage d'outils numériques ou innovants ;
- le plan de communication et de visibilité : actions prévues pour la valorisation du projet et du soutien de l'OIF.
- le budget prévisionnel : détail des coûts, contributions financières ou en nature, cofinancements éventuels (présenté en monnaie locale ou en USD et en euros).

Les dossiers de candidature doivent être fournis en langue française, dans un **fichier unique au format PDF**, et envoyés par courrier électronique, avec pour objet « **Dossier de candidature – [Nom de la structure]** », à l'adresse suivante :

aap-repap@francophonie.org

Date limite de réception des candidatures : **28 février 2026 à 23h59 GMT**.

Offre d'accompagnement des bénéficiaires

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un appui financier et technique de l'OIF pour le développement, la mise en valeur et la promotion des initiatives touristiques durables. La subvention de l'OIF s'élèvera entre 15 000 à 50 000 EUR maximum pour un délai de mise en œuvre de 12 mois au maximum. L'OIF privilégiera les organisations requérantes ou porteurs de projets qui contribueront financièrement à leur initiative, que ce soit par un co-financement direct ou par des apports en nature

Informations pratiques

Date limite de candidature

**28 février 2026
à 23h59 GMT**

Adresse d'envoi

aap-repap@francophonie.org

Canevas à remplir

[Lien à télécharger](#)



(comme des locaux, du matériel, du personnel ou des services). Une vigilance sera de mise quant aux coûts de personnel (maximum 20% du budget global), ou aux lignes qui ne seront pas financées (ex. : frais de consultants internationaux, voyages à l'étranger, dépenses excessives, achats de véhicules ou logistique inappropriée).

Calendrier

- ▶ Date de lancement de l'appel à projets : **19 janvier 2026**
- ▶ Date limite de soumission des propositions : **28 février 2026**
- ▶ Annonce des résultats semaine du **30 mars 2026**

Contact

Pour toute question, veuillez contacter :

Pour la zone Asie Pacifique

Mme Thi Cuc Phuong NGUYEN
Spécialiste de programme
Représentation de l'OIF pour l'Asie et le Pacifique
Courriel : Thi-Cuc-Phuong.Nguyen@francophonie.org

Pour la zone Océan Indien

Mme Faouzia ABDOULHALIK
Spécialiste de programme
Représentation de l'OIF pour l'océan Indien
Courriel : faouzia.abdoulhalik@francophonie.org

Pour la zone Cabo Verde

Mme Isabelle BA
Attachée de programme
Représentation de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest
Courriel : isabelle.ba@francophonie.org





L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 90 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; la coopération économique au service du développement durable. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIII^e Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).